

Continue



Engie va t il baisser ses tarifs en 2025

Vigilance fraude et accompagnement Attention, vous pouvez être sollicités par de faux conseillers Meilleurtaux vous proposant des crédits et/ou vous demandant de transmettre des documents, des fonds, des coordonnées bancaires, etc. Soyez vigilants · Meilleurtaux ne demande jamais à ses clients de verser sur un compte les sommes prêtées par les banques ou bien des fonds propres, à l'exception des honoraires des courtiers. Les conseillers Meilleurtaux vous écriront toujours depuis une adresse mail xxx@meilleurtaux.com Vous avez un doute sur l'un de vos contacts ou pensez être victime d'une fraude ? Consultez notre guide. Vigilance fraude et accompagnement Attention, vous pouvez être sollicités par de faux conseillers Meilleurtaux vous proposant des crédits et/ou vous demandant de transmettre des documents, des fonds, des coordonnées bancaires, etc. Soyez vigilants · Meilleurtaux ne demande jamais à ses clients de verser sur un compte les sommes prêtées par les banques ou bien des fonds propres, à l'exception des honoraires des courtiers. Les conseillers Meilleurtaux vous écriront toujours depuis une adresse mail xxx@meilleurtaux.com Vous avez un doute sur l'un de vos contacts ou pensez être victime d'une fraude ? Consultez notre guide. Temps de lecture : 1min - vidéo : 2min Electricité : le tarif réglementé va baisser en 2025 (FRANCE 2) 2min Les tarifs réglementés de l'électricité ne vont pas augmenter ces prochains mois. Ils devraient même baisser de 10% en février prochain. Consommer de l'électricité coûtera moins cher pour 22 millions de foyers à partir du 1er février 2025. Chaque mois, Pierre Lagarde paye une facture de 46 euros. Avec une baisse qui devrait être de moins de 10 %, le retraité calcule sa prochaine économie. "Ça me ferait 55,64 euros d'économies (par an). Ce n'est pas énorme, mais c'est déjà bien", assure-t-il. Comme lui, ce sont les abonnés au tarif réglementé qui devraient voir leur facture d'électricité s'alléger en 2025. Une baisse qui n'effacera tout de même pas l'envolée du tarif depuis deux ans. Comme lui, près de deux ménages sur trois sont concernés par cette baisse. Il s'agit des abonnés au tarif réglementé. Mais après 43 % de hausse depuis 2022, la facture reste élevée. Des offres alternatives existent. Elles permettent de réduire dès maintenant sa facture, jusqu'à 30 % par rapport au tarif réglementé. Ces contrats, sans engagement, peuvent être rompus à tout moment si l'on souhaite revenir au tarif réglementé, ou si l'on trouve moins cher ailleurs. Commenter Les sujets du JT contenus sponsorisés Activez les notifications franceinfo et ne manquez rien de l'actualité Vous pouvez changer d'avis à tout moment dans les réglages de votre navigateur. Fermer la fenêtre d'activation des notifications France Info Your browser does not support the audio element. Ecouter le résumé Comprendre les évolutions des prix de l'électricité 0:00 0:00 Les trois nouvelles évolutions de prix Une baisse et deux augmentations entreront en vigueur au 1er février 2025 Aujourd'hui en France, 20,3 millions de foyers bénéficient du Tarif Réglementé de Vente d'électricité (TRVe). Ce tarif, encadré par l'État, est calculé selon les prix de vente l'électricité pratiqués sur les marchés de gros pendant les 2 années précédentes. Pourquoi une baisse ? Les prix de marché étant orientés à la baisse depuis 1 an, le Tarif Réglementé de vente d'électricité est amené à baisser au 1er février 2025 de 15% en moyenne Quels sont les clients ENGIE concernés ? Les clients ayant souscrit une offre indexée sur le TRVe, comme Elec Adapt d'ENGIE, vont bénéficier d'une baisse de leur facture de -15%en moyenne. Le TURPE permet de financer les activités de transport et de distribution de l'électricité. Il est fixé par les pouvoirs publics, sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Il représente généralement entre 20 et 30% de la facture d'électricité des consommateurs. Pourquoi une augmentation ? La méthode de calcul du TURPE est révisée tous les 4 ans, et son barème chaque année, afin de prendre en compte l'inflation. Le gouvernement a annoncé une hausse exceptionnelle du TURPE de 7,7%, applicable à partir du 1er février 2025 jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau tarif TURPE 7 prévue au 1er août 2025. L'impact sur la facture annuelle TTC d'électricité sera de +2,5% en moyenne. Soit, pour un client moyen*, une hausse de +25€ TTC/an. Cette hausse du TURPE entrainera la hausse de la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), qui correspond à 20% de la part fixe du TURPE. *Profil de 4 MWh/an – comptage Base Qui est concerné ? Tous les foyers qui disposent d'un contrat d'électricité seront concernés. Cette hausse sera appliquée par tous les fournisseurs d'énergie. Pourquoi une augmentation ? Le gouvernement a annoncé une hausse du montant de l'Accise (TICFE), qui devrait passer au 1er février 2025 de 2,1 à 3,37 cts€/ kWh (soit +60%), pour revenir à son niveau d'avant la crise énergétique maintenant que celle-ci est terminée. L'impact sur la facture annuelle TTC d'électricité sera d'environ +6% à +7%. Soit, pour un client moyen* une hausse de +65€ TTC/an. *Profil de 4 MWh/an – comptage Base Qui est concerné ? Tous les foyers qui disposent d'un contrat d'électricité seront concernés. Cette hausse est appliquée par tous les fournisseurs d'énergie. Le prix de l'électricité est composé : de coûts différents pour chaque fournisseur : ils couvrent la production en électricité, les frais commerciaux, les services proposés par le fournisseur... de coûts identiques pour tous les fournisseurs. Les fournisseurs reversent l'intégralité de ces tarifs à l'État, qui en détermine le montant, parfois sous recommandation de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Avec le service gratuit Ma conso, vous suivez l'évolution de vos dépenses en kWh et en euros. Pratique, pour mieux les maîtriser et ne plus être surpris lorsque vous recevez votre facture. Accédez à Ma conso Comprendre ma facture Baissez le chauffage des pièces inutilisées, planifiez la température pour votre retour... sans changer vos radiateurs ! Découvrez comment vos usages influencent vos consommations et combien vous coûtent vos appareils en électricité. Une question sur votre contrat ou sur nos offres ? Consultez notre rubrique "Aide et Contacts" ENGIE est le premier fournisseur d'électricité verte(1) et de gaz naturel(2) en France Toutes nos offres d'électricité sont vertes, et avec l'option Vert+ choisissez une énergie verte produite en France. Entretien, dépannage, assurances... Nos solutions vous facilitentla vie ! Disponibles par téléphone et chat, nos conseillers sont là pour répondre à toutes vos questions. Découvrez nos offres électricité Abonnement et prix par kWh pour la fourniture qui n'évoluent pas pendant la durée de votre contrat Retrouvez tous nos articles sur l'électricité Electricité Tarifs électricité 6 min de lecture Quelles différences de prix existe-t-il entre les tarifs d'abonnement selon que l'on soit en monophasé ou en triphasé... Mis à jour le 02/01/2025 Electricité Tarifs électricité 4 min de lecture Ce n'est un secret pour personne : votre consommation électrique influence directement le montant de votre facture d'... Mis à jour le 06/09/2024 Electricité L'installation électrique 8 min de lecture Vous cherchez à faire baisser votre facture d'électricité ? Apprenez-en plus sur le talon de consommation sur votre c... Mis à jour le 06/12/2024